

Informations municipales au Conseil communal **du 10 octobre 2022**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Pacom

À la suite de l'acceptation par votre Conseil de l'amendement proposé par la commission d'urbanisme lors de la séance du mois de juin dernier, le projet de zone réservée modifié doit subir un nouvel examen préliminaire auprès du canton puis une enquête complémentaire. Cette enquête ouvrira de nouveaux droits d'opposition qui ne pourront toutefois porter que sur les points modifiés (amendement).

M. Pelli du bureau Plarel a préparé les documents nécessaires à ce nouvel examen et ils ont été soumis au canton dans le courant du mois d'août.

Pour l'instant, nous nous trouvons donc toujours en zone réservée et tous les projets restent bloqués pour une durée indéterminée.

En parallèle à ce réexamen, comme nous vous l'avions annoncé au mois de juin, la Municipalité a attaqué la phase II du Pacom et s'est penchée sur un avant-projet de plan d'affectation définitif et a fait part de ses remarques à son mandataire. Nous précisons que la commune doit aussi renoncer à certaines zones d'utilité publique, telle que celle se situant entre la salle Davel et la ferme communale. Faute de projet concret, cette parcelle devrait être transformée en zone de verdure. Cet avant-projet est aussi à l'étude auprès du canton depuis mi-septembre.

Talents Solidaires (anciennement Villages Solidaires)

Je rappelle qu'il s'agit d'un projet initié par les communes de Cugy et Bretigny il y a près de 3 ans qui est chapeauté par Pro Senectute. Il consiste à mettre sur pied des activités pour les personnes de plus de 55 ans dans le cadre d'une démarche participative. Des interviews ont été menés dans le courant de l'été auprès du public-cible morennais et un rapport-diagnostic nous a été transmis à la mi-septembre par Pro Senectute.

Sur la base de ce rapport, nous devons constater que ce projet ne suscite pas l'engouement escompté : soit nous avons des personnes actives qui sont déjà très engagées dans diverses activités et ne souhaitent pas se charger davantage. Soit nous avons des séniors qui invoquent leur manque de mobilité ou de volonté de se déplacer ainsi que de la défiance par rapport à nos voisins pour expliquer leur désintérêt. Dans ces conditions et par manque de forces vives pour porter le projet à Morrens, nous ne pouvons justifier une adhésion au processus en cours ni surtout une demande de crédit auprès de votre Conseil.

Le groupe des habitants de Cugy et de Bretigny continueront toutefois à ouvrir leurs portes aux Morrennais qui souhaitent participer aux activités des Talents Solidaires. Nous continuerons également à publier le calendrier de leurs activités sur notre site internet sous l'onglet spécifique intitulé « Vie Sociale ».

Une information à ce sujet sera envoyée par courrier aux plus de 55 ans dans les prochains jours.

Je précise que nous avons pu négocier la gratuité de cette étude préliminaire et des travaux liés à ce rapport-diagnostic. Une participation financière à ces activités devra le cas échéant être discutée à terme, soit lorsque le groupe d'habitants deviendra autonome et se constituera en association.

ASICE

Lors du dernier Conseil intercommunal de l'ASICE en date du 29 septembre, 4 préavis étaient présentés par le Comité de direction. Ils ont tous remporté une très large adhésion de la part de l'Assemblée.

Le premier concernait l'adoption d'un budget pour l'engagement d'un directeur opérationnel de l'association. En effet, force est de constater que les nombreuses tâches d'organisation de l'établissement dévolues au Codir, et en particulier à sa Présidente, ainsi que les nouvelles tâches dont le canton s'est dessaisi (santé, prévention, activités culturelles et sportives, encadrement des élèves à besoins particuliers) nécessitent l'engagement d'un professionnel dont le taux d'activité a été estimé à 80% ETP. Cet engagement permettra également d'épauler l'équipe administrative en place, qui bénéficie de seulement 1.1 ETP, et qui cumule un nombre d'heures supplémentaires énorme. L'enveloppe de frs. 180'000.- correspondant à un temps plein y compris les charges sociales a été accepté par le Conseil.

Ce nouveau directeur aura la responsabilité de la gestion des près de 40 employés de l'ASICE actifs dans gestion administrative, la cantine, les transports scolaires, le centre d'animation, la bibliothèque, l'entretien des locaux, la promotion de la santé et la prévention, l'organisation des courses, camps et activités sportives et culturelles. A terme, le Codir sera déchargé des tâches opérationnelles et pourra se concentrer sur son rôle stratégique.

Dans le même préavis, le Conseil intercommunal a approuvé les nouvelles indemnités forfaitaires, vacations et frais de déplacement octroyés aux membres du Codir qui seront désormais versés directement par l'ASICE, et non plus par les communes respectives, afin de garantir une égalité de traitement entre les communes partenaires.

Le deuxième préavis concernait un crédit de frs. 120'000.- pour l'achat de 22 affichages numériques frontaux y compris surfaces d'écritures en remplacement des beamers actuels.

Les troisièmes et quatrièmes préavis concernaient les budgets scolaires et parascolaires 2023.

Le budget scolaire subira une hausse de 8% par rapport à 2022 ce qui portera le prix de l'élève à frs. 4'800.- par année.

Lors de cette assemblée, nous avons également appris que grâce à la pose des modulaires à Morrens, 94% des élèves de 1à4P pouvaient être scolarisés dans leur village de domicile.

Réception des nouveaux habitants et de nos jeunes citoyens

Depuis la dernière manifestation de ce type organisée en 2019, ce sont près de 300 nouveaux habitants et plus de 50 jeunes ayant eu leur majorité civique qui sont concernés.

La formule habituelle avec réception à l'intérieur de la salle Davel et présence des représentants politiques et des sociétés locales trouve ainsi ses limites, même si toutes les personnes concernées ne répondent pas présent.

Nous avons décidé d'accueillir nos nouveaux citoyens en date du 9 novembre prochain pour une Cherpillade à la buvette de la salle Davel.

Nous réfléchirons pendant cet hiver à une formule en extérieur pour accueillir nos nouveaux habitants et leur présenter nos infrastructures et activités le printemps prochain.

SHU/04.04.2022

Eau potable

Malgré la crise énergétique qui s'annonce et les restrictions de consommation électrique, le courant nécessaire au pompage pour l'approvisionnement en eau potable est garanti.

Régionalisation de la distribution de l'eau potable

Nous avons soumis au service de l'eau de Lausanne une nouvelle approche de notre budget et nous attendons leurs nouvelles estimations des coûts ainsi qu'un document de base pour vous soumettre un préavis en fin d'année.

Collecteurs et mise en séparatif des eaux claires et eaux usées

Nous suspectons des ruptures d'eau usées ou des drainages mal raccordés qui engendrent un excès d'eau clair qui arrive à la STEP Talent. Nous sommes à la recherche des zones problématiques pour commander un passage de caméra et mettre au budget 2023 des travaux de réparation.

STEPS et régionalisation du traitement des eaux usées

Les planificateurs sont dorénavant connus. En ce qui nous concerne, pour le lot 4 Morrens-Talent c'est le groupement SGI/Sabert et pour le lot 5 Cugy/Morrens c'est le bureau Ribli.

La récolte d'informations pour la planification des travaux et les cahiers des charges sont en cours. Le budget 2023 de l'ASET, accepté le 28 septembre par son Conseil intercommunal est de Frs 255'000.00 (env. Frs 19'000.00 frs sont à charge de Morrens)

Ecole et bâtiments scolaires

Ce mois seront réglés les derniers détails de conformité des modulaires (couvert, caissonnage des conduites apparentes côté cour, sécurité incendie, sonnerie raccordées au bâtiment principal, etc.). Les enfants et enseignantes ont souhaité rebaptiser ce petit complexe scolaire détaché. Dorénavant, ne dites plus modulaires ni porta-cabine et encore moins container, mais la Marionnette.

Pour répondre aux nouvelles exigences de la DGEO, 2 classes de la Marionnette sont équipées d'ANF, des tableaux d'Affichage Numérique Frontal qui sont tactiles et informatisés. Ils remplacent les tableaux noirs.

Ces ANF seront transférés aux classes de la Marionnaz lorsque tous les élèves de 5 et 6^e seront enclassés à Cugy en 2025/2026. Un projet d'agrandissement du collège de la Combe par le bureau d'architecture Dolci nous a été présenté cet été.

UAPE : Depuis cette rentrée scolaire, Morrens dispose d'une UAPE de 36 places à côté de la salle Davel. 30 places sont occupées. Les responsables ont souhaité conserver le grillage qui l'entoure pour la sécurité des enfants. Comme mentionné sur le livret de la séance de ce soir, j'espère que vous avez profité de visiter l'UAPE avant cette séance.

Conseil d'établissement et transports scolaires

Rien de particulier à annoncer.

DBT/10.10.2022

ORPC (Organisation régionale de Protection Civile du Gros-de-Vaud)

L'Assemblée du conseil de l'Association intercommunale s'est réunie le 6 octobre à Echallens pour la présentation du budget 2023. Le Comité de direction a présenté un budget avec un total de charges aux communes de Fr. 1'174'000.-. Le coût par habitant est de Fr. 25.08, ce qui représente une augmentation de 37 centimes par rapport à celui de l'année dernière. Ce budget a été validé par les membres présents.

Pour Morrens, cela correspond à un excédent de charges de près de 19'000.- pour ses 1'156 habitants. Cette hausse est due essentiellement au changement de personnel en raison du départ à la retraite de deux employées dans le courant de l'année prochaine, ce qui entraînera un chevauchement des postes pour la formation interne, ajouté aux cours de recrutement.

SDIS Haut-Talent (Service Défense Incendie et Secours)

L'assemblée ordinaire de l'Association intercommunale du SDIS s'est déroulée à Froideville le 8 octobre relatif au budget 2023.

Les charges s'élèvent à Fr. 318'000.-, les produits à Fr. 116'000.- ce qui laisse apparaître un excédent de charge de presque Fr. 202'000.-. Cela représente un coût par habitant de Fr. 22.93, soit une augmentation de Fr. 1.80 par rapport au budget 2022. Il s'agit d'une hausse de 7,9% pour les communes qui correspond à un montant de Fr. 16'000.- supplémentaire.

Cet accroissement sera refacturé proportionnellement aux communes lors des prochains acomptes 2023. Ladite augmentation est indispensable car due à trois postes qui sont : la mise à niveau du compte salaire, le leasing des nouvelles tenues pour les sapeurs-pompiers supplémentaires ainsi que l'augmentation du prix du véhicule acheté en 2021.

Le budget a été approuvé après recommandation de la Commission de gestion et des finances.

Après tous ces chiffres encore une petite information sur la journée portes ouvertes de notre SDIS qui a eu lieu samedi matin dernier, 8 octobre.

L'ensemble des sapeur-pompiers, sous la direction de l'Etat-major, avait préparé avec soin cette événement qui s'est déroulé d'abord par des démonstrations à la Caserne de Montheron puis au Collège de la Combe à Cugy.

Plus d'une vingtaine d'invités, des élus des Conseils communaux et municipaux, ont répondu présents pour voir à l'œuvre les 45 sapeurs-pompiers dont la quinzaine de jeunes, entre 8 et 15 ans. Ceux-ci n'étaient pas en démonstration mais suivaient leur cours habituel, parfaitement instruits par des moniteurs chevronnés. Il fallait voir l'enthousiasme de la relève aux exercices ! La matinée s'est terminée à la Maison villageoise où un excellent buffet froid avait été dressé. Mon collègue municipal Frédéric Gex, membre de la Commission de gestion et des finances du SDIS, a pris de très belles photos et se chargera de l'article qui paraîtra dans la prochaine édition de la Feuille de l'Orme.

LAP/10.10.2022

Transports

Suite à l'assemblée avec le TL, ces derniers sont très contents de la fréquentation de la ligne 54 et pensent même passer à une cadence toutes les 15 minutes.

Services industriels

Bien que n'étant pas à la fin de l'année, les chiffres de la consommation électrique de l'éclairage public sont très encourageants. Malheureusement avec l'augmentation des tarifs nous risquons d'avoir diminué notre consommation, mais payer le même prix que les années passées.

Route

Plusieurs projets de modification et réfection sont en cours. Malheureusement, les obligations cantonales nous imposent de passer par des études complémentaires : analyse des sous-sol, analyse bruit qui aurait dû être faite il y a plusieurs années, ... qui vont représenter un coût supplémentaire. Un projet de réfection pour la route de Cugy sera présenté l'année prochaine.

Salle polyvalente

Bien qu'en possession des chiffres depuis le mois de juin, la commission de construction n'a pas voulu travailler sur les possibilités d'économie. La tendance et la difficulté d'approvisionnement nous prévoient des gros dépassements de budget. Un préavis et une discussion au CC auront lieu prochainement.

Pénurie d'énergie

Suite au webinaire des SIL et à la conférence des organes du canton, il est à relever que les prochains mois seront difficiles pour la fourniture en électricité. Selon les prévisions, la situation devrait être normale jusqu'au mois de novembre, difficile en décembre et janvier et problématique dès février, mars 2023. La situation géopolitique fait en sorte que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir compter sur nos voisins pour combler le manque de production. Les centrales nucléaires françaises sont à l'arrêt, les réserves d'eau pour la production hydroélectrique dans les pays européens sont au plus bas après les sécheresses de cet été et le

gaz nécessaire à la production électrique ne nous provient plus. L'évolution est difficile à prévoir entre le climat de l'hiver à venir et les reprises des activités des centrales nucléaires. Plusieurs scénarios évolutifs seront mis en place par la Confédération :

1.Appel à réduire la consommation

- Potentiel d'économie : 5%
- Ensemble de la population et entreprises
- Mise en œuvre : facultative, dès 31 août 2022

2.Limitation ou interdiction des appareils et installations non essentiels

- Potentiel d'économie : 15% (cumul des économies)
- Ensemble de la population et entreprises
- Liste des appareils/installations définies par le CF

Sauna, jacuzzis, escalators, ascenseurs, enseignes,

3.Contingentement

- Potentiel d'économie : 20 à 30% (cumul des économies)
- Clients électricité dont la consommation est > 100 MWh/an
- Durée déterminée
- Basée sur la consommation de la période de référence A-1
- Sauf exception pas de traitement particulier pour les infrastructures critiques

Pour information, la commune de Morrens est déjà à 265 KWh pour la période de janvier à octobre 2022.

4.Délestage

- Potentiel d'économie : 50% (cumul des économies)
- Ensemble de la population et des entreprises
- Délestage cyclique par secteur et par tranche de 4 heures
- Durée indéterminée, mais aussi longtemps que nécessaire

Ces mesures sont extrêmes mais indispensables pour éviter un black-out. Malgré les questions et inquiétudes concernant les secours, les personnes dépendantes, les installations sanitaires, ... les services techniques n'ont pas d'autre choix que de couper des branchements complets sans pouvoir faire de distinguo entre les personnes ou installations critiques.

A cet effet les communes devront organiser des PRU (Points de Rassemblement d'Urgence) et assurer la prise en charge des personnes vulnérables dans un endroit chauffé. Ce PRU servira également au moyen de communication d'urgence pour les services de secours, les télécommunications (Natel, Téléphone) étant également coupées pendant le délestage.

D'autres informations seront transmises à la population dès que nous en aurons connaissance.

Promenades

Cinq nouveaux bancs, adaptés aux personnes à mobilités réduites, ont été installés à différents endroits dans notre village : à l'entrée du cimetière, à côté de la grande salle, au bout du chemin du Bugnon, Chemin du Chêne, devant le Collège, au bout du Chemin du Crochet.

Nouveau véhicule communal

La commune s'est dotée, récemment, d'un nouveau véhicule polyvalent AVANT 760i chargeur compact articulé. Ce véhicule est prévu avec notamment les équipements complémentaires suivants :

- ♦ un tondeuse frontale avec bac de ramassage
- ♦ d'une lame à neige
- ♦ d'une saleuse
- ♦ d'un godet industriel
- ♦ d'une fourche à palette
- ♦ d'une épareuse
- ♦ d'une cisaille à haie

FSI/10.10.2022